



Etienne Bruneau,
administrateur délégué

Donner pour recevoir

Tous les trois ans, il faut rentrer un programme au niveau de la Commission européenne pour bénéficier du financement européen. Comme vous le savez, ce financement est lié pour l'instant au dénombrement des ruches mises en hivernage partout dans l'Union européenne. Une majorité d'états ont un recensement obligatoire et d'autres peuvent rentrer leurs statistiques sur base d'un système fiable approuvé par la Commission. C'est le cas de la Belgique où chaque responsable de section doit transmettre le nombre de ses membres et le nombre de colonies à l'hivernage. Si certains font un travail d'inventaire remarquable, d'autres ne voient pas l'intérêt d'un tel travail. Ceci explique, du moins en partie, que le nombre de colonies dénombrées est pratiquement réduit de moitié depuis la mise en place du système actuel. Comment expliquer cela ? C'est très simple, notre apiculture est très peu professionnelle et ce programme est là pour aider les apiculteurs à développer leur activité en mettant à leur disposition une série d'outils leur permettant de faire face aux défis qu'ils rencontrent. Le choix qui avait été fait dès le départ était donc de privilégier le peu d'argent mis à la disposition des apiculteurs pour leur offrir des services de développement. C'est ainsi que des lignes comme l'assistance technique ont assuré un encadrement et une information, l'aide face à la varrose et autres ennemis des abeilles a permis de tester de nouvelles méthodes ou médicaments, l'aide aux laboratoires d'analyse a stimulé la valorisation des miels, l'aide au repeuplement a aidé les apiculteurs à multiplier leur cheptel... Comme vous pouvez le constater, il n'est pas question ici de distribuer de l'argent aux api-

culteurs. De toute façon, vu les budgets très étriqués, ils ne recevraient qu'un à deux euros à la ruche.

A la découverte du nouveau programme, la frustration était quasiment totale dans le monde apicole malgré le fait que la Région wallonne, qui a géré le dossier cette année, ait respecté les desideratas émis par leurs responsables. «Une fois de plus, l'argent échappe aux apiculteurs» a-t-on entendu. C'est naturellement une vision très réductrice des choses qui ne tient pas compte du fait que, par ses choix, la Région a tout fait pour maintenir les outils mis en place au fil des nombreuses années du programme. Les activités qui peuvent être autoportantes ne seront plus financées mais des éléments comme l'accréditation du laboratoire, indispensable outil de valorisation des produits locaux, est conservée. La revue unique n'a pas pu être mise en place et dès lors, c'est à chaque association de réaliser ce qu'elle peut sur base de ses propres moyens. Des activités globales qui visent à renforcer les liens et l'harmonie sont maintenues comme la Journée de Namur, le Tournoi et Trophée St Ambroise, le concours des miels... Les outils de suivi économique sont également maintenus avec le réseau de balance et de suivi des miellées. Ce sont des outils indispensables pour le développement économique de la filière. Tout cela représente beaucoup plus que les quelques euros que chaque apiculteur aurait pu récupérer à titre individuel.

Lors du dernier Comité miel, nous avons discuté des achats groupés. Suite à l'arrivée de Sophie Dufresne élue lors de la journée de Namur, nous avons constaté que là aussi, les apiculteurs ne comptaient pas l'esprit dans lequel ces

achats sont réalisés. Ils sont là pour amener les apiculteurs, les écoles ou les sections apicoles à développer de nouvelles attitudes visant à améliorer la récolte et la qualité des produits de la ruche ou la santé de leurs colonies ou encore à développer leur cheptel. De plus, on cherche à ne pas travailler en compétition avec les marchands mais plutôt à les associer à notre démarche. On a décidé d'appeler ces achats non plus achats groupés mais bien achats «découverts». C'est ainsi que la cage Menna pour l'engagement des reines en début d'hivernage a été choisie. Pour les années à venir, le Comité miel est très ouvert aux propositions qui répondent aux objectifs cités. N'hésitez donc pas à nous faire des propositions.

Comme vous l'aurez compris, les moyens mis à notre disposition sont de plus en plus limités et certaines activités ne seront plus possibles ou du moins, plus dans les mêmes conditions financières. Seul un travail d'information constructif visant au mieux être de l'ensemble de la filière apicole et non à de petits avantages personnels pourra améliorer la situation actuelle. Il faut que le nombre de ruches dénombrées colle beaucoup plus à la réalité. Il faut que chaque apiculteur transmette spontanément son nombre de colonies à sa section ou au CARI ou sur un support collectif que l'on va tenter de mettre en place si sa section ne veut rien faire. Sans cela, tous les services deviendront de plus en plus chers ce qui créera une disparité encore plus grande entre les apiculteurs et ce n'est certainement pas souhaitable. Il faut pouvoir donner même de très petites choses pour recevoir le sourire de tout un secteur et de nos abeilles.